

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00667 Numéro SIREN : 444 309 975 Nom ou dénomination : GROUPE ALAIN TOFFOLO
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2019 sous le numéro de dépôt 9819

Greffes du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/9819

Déposant :

Nom/dénomination : GROUPE ALAIN TOFFOLO

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 444 309 975

N° gestion : 2002 B 00667

Certifié conforme à l'original.
Le Gérant, Alain TOFFOLO.
Ustaritz, le 05/12/2019.



S.A.R.L. GROUPE ALAIN TOFFOLO

S.A.R.L. au capital de 2 000 000 €

Quartier Arrauntz

64480 - USTARITZ

Etats Financiers au 30 juin 2019

SAS CAP AVENIR CONSEIL – "EKAINA" 72, avenue du Maréchal Juin – 64200 BIARRITZ
Tél : 05 59 03 24 36 accueil@cap-avenir-conseil.com www.cap-avenir-conseil.com
SAS au capital de 100 000 € - N° SIRET : 801 288 564 00017 - N° TVA intracommunautaire : FR76 801288564
Société d'expertise-comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'Aquitaine
& de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de la CRCC de Pau



SARL GROUPE ALAIN TOFFOLO

quartier Arrauntz

64480 USTARITZ

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

édité le 07/10/2019

CAP AVENIR CONSEIL



BILAN ACTIF

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 07/10/2019

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	5 256	4 911	345	0,01	596	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	388 948	45 415	343 533	7,49	355 022	7,77
Constructions	1 190 228	161 861	1 028 366	22,43	1 091 178	23,88
Installations techniques, matériel & outillage industriels	214 425	199 530	14 896	0,32	23 700	0,52
Autres immobilisations corporelles	70 040	55 963	14 077	0,31	23 603	0,52
Immobilisations en cours	45 417		45 417	0,99		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 049 210		2 049 210	44,70	2 049 210	44,85
Créances rattachées à des participations	244 980		244 980	5,34	262 980	5,76
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 330		1 330	0,03	330	0,01
TOTAL (I)	4 209 834	467 680	3 742 154	81,63	3 806 620	83,31
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	1 103		1 103	0,02	5 689	0,12
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	72 914		72 914	1,59	86 585	1,90
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 629		1 629	0,04	381	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 986		5 986	0,13	5 619	0,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 198		3 198	0,07	791	0,02
. Autres					3 660	0,08
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	600 000		600 000	13,09	500 000	10,94
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	137 197		137 197	2,99	138 695	3,04
Charges constatées d'avance	20 108		20 108	0,44	21 031	0,46
TOTAL (II)	842 134		842 134	18,37	762 451	16,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 051 968	467 680	4 584 288	100,00	4 569 070	100,00

CAP AVENIR CONSEIL



Handwritten signature/initials.

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 07/10/2019

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 893 060)	1 893 060	41,29	1 893 060	41,43
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	200 000	4,36	200 000	4,38
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	930 186	20,29	837 256	18,32
Résultat de l'exercice	81 201	1,77	123 218	2,70
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 104 447	67,72	3 053 535	66,83
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	1 346 648	29,38	1 404 311	30,74
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			134	0,00
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 675	0,97	33 645	0,74
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	29 709	0,65	20 433	0,45
. Organismes sociaux	35 178	0,77	34 095	0,75
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 300	0,38	20 689	0,45
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 872	0,04	809	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 460	0,10	1 420	0,03
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 479 841	32,28	1 515 536	33,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 584 288	100,00	4 569 070	100,00

CAP AVENIR CONSEIL



Handwritten signature/initials.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 07/10/2019

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	556 752		556 752	100,00	548 365	100,00	8 387	1,53	
Chiffres d'Affaires Nets	556 752		556 752	100,00	548 365	100,00	8 387	1,53	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					320	0,06	-320	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			123 503	22,18	92 310	16,83	31 193	33,79	
Autres produits			71	0,01	3	0,00	68	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			680 326	122,20	640 997	116,89	39 329	6,14	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			4 586	0,82	-787	-0,13	5 373	682,72	
Autres achats et charges externes			189 407	34,02	165 154	30,12	24 253	14,69	
Impôts, taxes et versements assimilés			29 707	5,34	10 359	1,89	19 348	186,77	
Salaires et traitements			215 981	38,79	216 581	39,50	-600	-0,27	
Charges sociales			91 010	16,35	88 072	16,06	2 938	3,34	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			102 327	18,38	109 322	19,94	-6 995	-6,39	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			1	0,00	65	0,01	-64	-98,45	
Total des charges d'exploitation (II)			633 020	113,70	588 766	107,37	44 254	7,52	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			47 306	8,50	52 231	9,52	-4 925	-9,42	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			99 979	17,96	100 366	18,30	-387	-0,38	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			2 118	0,38	1 837	0,33	281	15,30	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			102 097	18,34	102 203	18,64	-106	-0,09	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			25 550	4,59	27 836	5,08	-2 286	-8,20	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			25 550	4,59	27 836	5,08	-2 286	-8,20	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			76 547	13,75	74 367	13,56	2 180	2,93	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			123 853	22,25	126 598	23,09	-2 745	-2,16	

CAP AVENIR CONSEIL



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 07/10/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
30/06/2019
(12 mois)Exercice précédent
30/06/2018
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
Produits exceptionnels sur opérations en capital
Reprises sur provisions et transferts de charges

Total des produits exceptionnels (VII)

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles sur opérations en capital
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

Total des charges exceptionnelles (VIII)**RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**

Participation des salariés (IX)
Impôts sur les bénéfices (X)

Total des Produits (I+III+V+VII)**Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)****RÉSULTAT NET****Bénéfice****Bénéfice**

Dont Crédit-bail mobilier
Dont Crédit-bail immobilier



Handwritten signature/initials

GROUPE ALAIN TOFFOLO
« ALTO »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.893.060 euros
Siège social : 268 chemin Mentaberrikoborda
64480 - USTARITZ
R.C.S. BAYONNE B 444 309 975

RAPPORT GENERAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 05 DÉCEMBRE 2019

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE - RESULTATS

Cet exercice a une durée de douze mois.

Le CICE 2018 totalise la somme de € 2.478 et a été porté au crédit du compte « Charges de personnel ».

Le CICE a été dédié au cours de l'année 2018-2019 à soutenir nos efforts en matière d'investissement.

Au cours de cet exercice, nous avons notamment investi dans des panneaux photovoltaïques à hauteur de 45 000 €, dont la production vendue à EDF constituera une ressource supplémentaire pour les besoins de la Holding.

Par ailleurs, la réorganisation des services administratif, comptable et social de l'ensemble du Groupe, mise en place il y a 2 ans, donne entière satisfaction.



EVENEMENT IMPORTANT SURVENU AU COURS DE L'EXERCICE.

Il convient de rappeler qu'au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société filiale IMIDO Sarl, en date du 11 mars 2019, il a été procédé à une augmentation de capital en nominal de la filiale IMIDO à hauteur de 1 875 € par la création de 125 parts sociales d'une valeur unitaire de 15 €, et une prime d'émission de 8 125 €.

Cette opération en capital a été conclue dans la perspective du démarrage du premier projet immobilier de la Sarl IMIDO courant de l'exercice en cours. De plus, les règles de fonctionnement entre la Sarl IMIDO et la Holding Groupe ALTO ont été actées selon le pacte d'associés conclu le 19 avril 2019.

Nous vous rappelons également que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan (page 11 des annexes).

PERSPECTIVES D'AVENIR

Cet exercice 2019-2020 devrait être consacré à poursuivre la consolidation de la structure.

Nous envisageons des investissements en matériel de production pour les filiales TOFFOLO MATERIAUX et JUNTAS TOFFOLO, à hauteur de 45 000 €.

Enfin, comme annoncé précédemment, la Société filiale IMIDO Sarl va réaliser au cours de cet exercice, son projet de construction d'un bâtiment commercial sur la Commune d'Ustaritz, en vue d'une vente par lots en VEFA.

Ce projet baptisé « URSUYA » a vu son permis de construire accepté durant l'été dernier, le recours des tiers se clôturant fin novembre, les premiers travaux débuteront tout début 2020.

Dans cette opération, la Holding ALTO apportera en compte courant la somme de 200 000 €, nécessaire à l'achat du foncier courant décembre et pour subvenir aux premières dépenses, de même que sa caution financière pour un prêt relai au profit de la Sarl IMIDO.

Une nouvelle convention de rémunération de compte courant entre la Holding ALTO et la filiale Sarl IMIDO est mise en place au début de cet exercice en cours.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre Société n'a pas réalisé d'activité de cette nature sur l'exercice.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 :

- . le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 556.752,00 euros contre 548.365,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 1,53 % ;
- . le total des produits d'exploitation s'élève à 680.326,00 euros contre 640.997,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 6,14 % ;
- . les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 633.020,00 euros contre 588.766,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 7,52 %.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort positif à + 47.306,00 euros contre + 52.231,00 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 215.981,00 euros contre 216.581,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 0,27 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 91.010,00 euros contre 88.072,00 au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 3,34 %.

L'effectif salarié moyen reste inchangé à 5 personnes comme l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de + 76.547,00 euros (+ 74.367,00 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 123.853,00 euros contre 126.598,00 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de - 29.500,00 euros, provenant en totalité de l'abandon de créance de la Société au profit de sa filiale IMIDO Sarl, contre 0,00 euro au titre de l'exercice précédent, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour un montant de 13.062,00 euros contre 3.379,00 euros au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices de 0,00 euro comme pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 81.201,00 euros contre un bénéfice de 123.218,00 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 juin 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 4.584.288,00 euros contre 4.569.070,00 euros pour l'exercice précédent.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients faisant apparaître :

- Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

- Les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

a) Article D 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					0
Montant total des factures concernées (TTC)	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0	0	0	0	0
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	60 JOURS FDM				

b) Article D 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					0
Montant total des factures concernées (TTC)	0	0	0	0	0
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	0	0	0	0	0
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	60 JOURS FDM				

II - Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

a) Article D 441 II du Code de commerce : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre cumulé de factures concernées					0
Montant cumulé des factures concernées	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues	0				
Montant total des factures exclues	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	-				

b) Article D 441 II du Code de commerce : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre cumulé de factures concernées					0
Montant cumulé des factures concernées	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année					
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année	0	0	0	0	0
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues	0				
Montant total des factures exclues	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	-				

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 81.201,00 euros de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau antérieur : € 930.186,00
Résultat bénéficiaire de l'exercice : € 81.201,00

Soit un résultat distribuable de €1.011.387,00

Affectation

Dividendes

- A titre de dividende, € 50.166,09

Soit un dividende unitaire de € 0,265 par part

- Le solde, soit € 961.220,91
au poste « Report à nouveau ».

Ce dividende sera mis en paiement dans le courant du mois de janvier 2020.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividende au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercice	Dividende par part sociale
- Exercice 2017/2018	€ 0.16
- Exercice 2016/2017	€ 0.16
- Exercice 2015/2016	€ 0.15

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 42.000,00 euros.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions correspondantes.

Le Gérant



GROUPE ALAIN TOFFOLO
« ALTO »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.893.060 euros
Siège social : 268 chemin Mentaberrikoborda
64480 - USTARITZ
R.C.S. BAYONNE B 444 309 975

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 05 DÉCEMBRE 2019

.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 81.201,00 euros de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau antérieur :	€ 930.186,00
Résultat bénéficiaire de l'exercice :	€ 81.201,00

Soit un résultat distribuable de	€1.011.387,00
----------------------------------	---------------

Affectation

Dividendes

- A titre de dividende,	€ 50.166,09
Soit un dividende unitaire de € 0,265 par part	
- Le solde, soit	€ 961.220,91
au poste « Report à nouveau ».	

Ce dividende sera mis en paiement dans le courant du mois de janvier 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividende au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

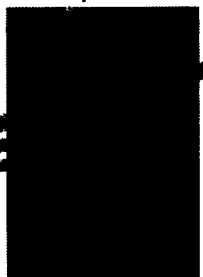
Exercice	Dividende par part sociale
- Exercice 2017/2018	€ 0.16
- Exercice 2016/2017	€ 0.16
- Exercice 2015/2016	€ 0.15

.....



Pour Extrait
Certifié exact
Le Gérant





CPA

Expert-comptable

Inscrit au Tableau du Conseil de l'Ordre
de la Région de Bordeaux

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Pau

Bernard-Sylvain Poussou

BSP@cpanet.fr

GROUPE ALAIN TOFFOLO

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 1.893.060 euros

Siège social : 268 Chemin Mentaberrikoborda

64480 - USTARITZ

R.C.S. BAYONNE B 444 309 975

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2019

Adresse de correspondance : BP 631 - 64106 Bayonne Cedex

Siège social : Résidence Ederena - Le Forum - 64100 Bayonne

Société par Actions Simplifiée au Capital de 152.449.02 €

Téléphone (33) 5 59 58 18 00 - Télécopie (33) 5 59 58 18 09

Cabinet secondaire : Résidence Le Mazarin - 7 Rue Vauban - 64500 Saint-Jean-de-Luz

RCS Bayonne B 334 990 793

Intracommunautaire FR11 334 990 793



Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE ALAIN TOFFOLO relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société GROUPE ALAIN TOFFOLO à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ;
- la présentation d'ensemble des comptes ;
- la méthode d'évaluation des participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à BAYONNE, le 12 novembre 2019

Le Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de PAU

CABINET POUSSOU ET ASSOCIES

Bernard-Sylvain POUSSOU

Annexe

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	5 256	4 911	345	0,01	596	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	388 948	45 415	343 533	7,49	355 022	7,77
Constructions	1 190 228	161 861	1 028 366	22,43	1 091 178	23,88
Installations techniques, matériel & outillage industriels	214 425	199 530	14 896	0,32	23 700	0,52
Autres immobilisations corporelles	70 040	55 963	14 077	0,31	23 603	0,52
Immobilisations en cours	45 417		45 417	0,99		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 049 210		2 049 210	44,70	2 049 210	44,85
Créances rattachées à des participations	244 980		244 980	5,34	262 980	5,76
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 330		1 330	0,03	330	0,01
TOTAL (I)	4 209 834	467 680	3 742 154	81,63	3 806 620	83,31
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	1 103		1 103	0,02	5 689	0,12
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	72 914		72 914	1,59	86 585	1,90
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	1 629		1 629	0,04	381	0,01
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	5 986		5 986	0,13	5 619	0,12
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 198		3 198	0,07	791	0,02
Autres					3 660	0,08
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	600 000		600 000	13,09	500 000	10,94
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	137 197		137 197	2,99	138 695	3,04
Charges constatées d'avance	20 108		20 108	0,44	21 031	0,46
TOTAL (II)	842 134		842 134	18,37	762 451	16,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 051 968	467 680	4 584 288	100,00	4 569 070	100,00

CAP AVENIR CONSEIL



Handwritten signature/initials.

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 893 060)	1 893 060	1 893 060
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	41,29	41,43
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles	4,36	4,38
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	930 186	837 256
	20,29	18,32
Résultat de l'exercice	81 201	123 218
	1,77	2,70
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	3 104 447	3 053 535
	67,72	66,83
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	1 346 648	1 404 311
. Découverts, concours bancaires	29,38	30,74
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		134
. Associés		0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 675	33 645
Dettes fiscales et sociales	0,97	0,74
. Personnel	29 709	20 433
. Organismes sociaux	0,65	0,45
. Etat, impôts sur les bénéfices	35 178	34 095
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	0,77	0,75
. Etat, obligations cautionnées	17 300	20 689
. Etat, taxes et assimilés	0,38	0,45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 872	809
Autres dettes	0,04	0,02
Instruments financiers à terme	4 460	1 420
Produits constatés d'avance	0,10	0,03
TOTAL(IV)	1 479 841	1 515 536
	32,28	33,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	4 584 288	4 569 070
	100,00	100,00

CAP AVENIR CONSEIL



COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	556 752		556 752	100,00	548 365	100,00	8 387		1,53	
Chiffres d'Affaires Nets	556 752		556 752	100,00	548 365	100,00	8 387		1,53	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation					320	0,06	-320		-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			123 503	22,18	92 310	16,83	31 193		33,79	
Autres produits			71	0,01	3	0,00	68		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			680 326	122,20	640 997	116,89	39 329		6,14	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			4 586	0,82	-787	-0,13	5 373		682,72	
Autres achats et charges externes			189 407	34,02	165 154	30,12	24 253		14,69	
Impôts, taxes et versements assimilés			29 707	5,34	10 359	1,89	19 348		186,77	
Salaires et traitements			215 981	38,79	216 581	39,50	-600		-0,27	
Charges sociales			91 010	16,35	88 072	16,06	2 938		3,34	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			102 327	18,38	109 322	19,94	-6 995		-6,39	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			1	0,00	65	0,01	-64		-98,45	
Total des charges d'exploitation (II)			633 020	113,70	588 766	107,37	44 254		7,52	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			47 306	8,50	52 231	9,52	-4 925		-9,42	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			99 979	17,96	100 366	18,30	-387		-0,38	
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			2 118	0,38	1 837	0,33	281		15,30	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			102 097	18,34	102 203	18,64	-106		-0,09	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			25 550	4,59	27 836	5,08	-2 286		-8,20	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			25 550	4,59	27 836	5,08	-2 286		-8,20	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			76 547	13,75	74 367	13,56	2 180		2,93	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			123 853	22,25	126 598	23,09	-2 745		-2,16	

CAP AVENIR CONSEIL



Handwritten signature/initials.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90	0,02			90	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 500	5,30			29 500	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	29 590	5,31			29 590	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-29 590	-5,30			-29 590	N/S
Participation des salariés (IX)	13 062	2,35	3 379	0,62	9 683	286,56
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	782 423	140,53	743 200	135,53	39 223	5,28
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	701 222	125,95	619 982	113,06	81 240	13,10
RÉSULTAT NET	81 201	14,58	123 218	22,47	-42 017	-34,09
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

CAP AVENIR CONSEIL



Handwritten signature or mark.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 584 287,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 81 200,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/10/2019 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CAP AVENIR CONSEIL



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants: minoration des charges de personnel de 2478€

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement et de reconstitution de leur fonds de roulement.

CAP AVENIR CONSEIL



A/C

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 4 209 834

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 256			5 256
Immobilisations corporelles	1 854 197	54 861		1 909 058
Immobilisations financières	2 312 520	12 500		2 295 520
TOTAL	4 171 973	67 361		4 209 834

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 467 680

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 659	252		4 911
Immobilisations corporelles	360 693	102 076		462 769
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	365 353	102 327		467 680

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	5 256	4 911	345	de 1 à 3 ans
Terrain mentaberri	182 000	0	182 000	Non amortiss.
Aménagements terrain mentaberri	206 948	45 414	161 534	Non amortiss.
Construction mentaberri	811 493	81 577	729 915	de 15 à 30 ans
Agencements mentaberri	378 735	80 284	298 451	de 7 à 15 ans
Materiel specialise	207 145	192 376	14 769	de 2 à 5 ans
Materiel industriel	7 280	7 154	126	5 ans
Materiel de transport	15 837	15 531	306	de 2 à 5 ans
Materiel bureau & informatique	43 668	35 100	8 568	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 536	5 332	5 203	5 ans
Immobilisation en cours	45 417	0	45 417	Non amortiss.
TOTAL	1 914 314	467 679	1 446 634	

CAP AVENIR CONSEIL



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 350 145**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	246 310		275 810
Actif circulant & charges d'avance	103 835	103 835	
TOTAL	350 145	103 835	275 810

3.3 - Charges constatées d'avance = 20 108

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CAP Avenir CONSEIL

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 893 060

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	189306	10,00	1 893 060
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	189306	10,00	1 893 060

4.2 - Etat des dettes = 1 479 841

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 346 648	126 128	460 991	759 529
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	44 675	44 675		
Dettes fiscales & sociales	84 059	84 059		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 460	4 460		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 479 841	259 321	460 991	759 529

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 30 554

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 006
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	193
Dettes fiscales & sociales	24 896
Autres dettes	4 459
TOTAL	30 554

CAP AVENIR CONSEIL



5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 556 752**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	414 632	74,47 %
Produits des activités annexes	142 121	25,53 %
TOTAL	556 752	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

CAP AVENIR CONSEIL

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 691
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	2 691

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	6	0

6.4 - Dettes garanties par des suretés réelles

Garantie hypothécaire lié à l'emprunt contracté auprès de la Société Générale à hauteur de 833.330 €

Garantie hypothécaire lié à l'emprunt contracté auprès de la B.P.I à hauteur de 416.670 €

6.5 - Autres informations complémentaires

Les indemnités de fin de carrière sont couvertes par une assurance souscrite auprès de la SMABTP. Il n'y a donc aucune provision à constater.

CAP AVENIR CONSEIL

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 20 108

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000000)	20 108
TOTAL	20 108

8.2 - Charges à payer = 30 554

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	1 006
Int.courus non echus(168840000)	1 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	193
Fournisseurs f.n.p.(408100000)	193
Dettes fiscales et sociales :	24 896
Pers.charges a payer(428600000)	20 768
Org. sociaux ch. a payer(438600000)	2 923
Etats charges a payer(448600000)	1 205
Autres dettes :	4 459
Charges a payer(468600000)	4 459
TOTAL	30 554



SARL GROUPE ALAIN TOFFOLO

RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

page 10

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 07/10/2019

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois	30/06/2015 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 893 060	1 893 060	2 000 000	2 000 000	2 000 000
b) Nombre d'actions émises	189 306	189 306			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	556 752	548 365	429 897	368 608	338 517
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	213 028	232 540	165 714	189 387	114 722
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	213 028	232 540	165 714	189 387	114 722
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	110 701	123 218	57 819	156 154	89 216
f) Montants des bénéfices distribués	30 289	30 289	30 018	30 018	30 018
g) Participation des salariés	13 062	3 379	1 252		8 137
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1	1			
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1	1			
c) Dividende versé à chaque action	0	0			
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	6	6	4	4	4
b) Montant de la masse salariale	173 981	174 581	130 032	123 645	119 489
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	133 010	130 072	123 465	121 139	112 675

Observations complémentaires

CAP AVENIR CONSEIL



Handwritten signature/initials

SARL GROUPE ALAIN TOFFOLO
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

page 11

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 07/10/2019

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SARL IMIDO	7 500	-25 697	100	7 500	7 500				28 719	
SARL ACBL	100 500	113 966	100	242 400	242 400			1 473 198	99 880	
SARL ENTREPRISE TOF	150 000	773 748	100	1 198 400	1 198 400			5 284 354	229 622	
SARL TOFFOLO MATER	100 000	270 711	100	399 920	399 920			1 443 545	1 089	
JUNTAS TOFFOLO	105 174	-78 535	100	201 020	201 020			431 863	34 667	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

CAP AVENIR CONSEIL



Handwritten signature/initials

GROUPE ALAIN TOFFOLO
« ALTO »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.893.060 euros
Siège social : 268 chemin Mentaberrikoborda
64480 - USTARITZ
R.C.S. BAYONNE B 444 309 975

11 DEC. 2019

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE**
1, avenue Marie-Anne de Neubourg
64100 - BAYONNE

Bayonne, le 9 décembre 2019

Messieurs,

Conformément à la législation en vigueur, nous vous prions de trouver sous ce pli, concernant notre exercice social clos le 30 juin 2019 :

- 1 exemplaire du bilan, du compte de résultat et de l'annexe ;
- 1 exemplaire du rapport de la Gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 décembre 2019 ;
- 1 exemplaire du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2019 ;
- 1 exemplaire de la résolution d'affectation du résultat adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 décembre 2019.

Nous vous prions de trouver également un chèque de € 45.73 établi à votre ordre.

Nous restons dans l'attente de votre récépissé de dépôt et vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de notre meilleure considération.

Le Gérant

